

Toulouse, le 10 octobre 2014

*Soutien à l'agriculture en Haute-Garonne*

## **Le Crédit Agricole Toulouse 31 et les Jeunes Agriculteurs de Haute Garonne : 18 ans de partenariat, et une coopération renouvelée dès 2015**

*En 2014, 40 % des agriculteurs ont plus de 60 ans, contre seulement 6 % âgés de moins de 30 ans. Ce constat pousse aujourd'hui le Crédit Agricole Toulouse 31 à se mobiliser aux côtés du Syndicat des Jeunes Agriculteurs, fondé en 1957, en faveur du renouvellement des générations d'exploitants. Après un premier partenariat scellé en 1996, une nouvelle coopération entre la Caisse régionale et l'organisme, spécifiquement adaptée à la conjoncture économique actuelle, vient de voir le jour pour aider les jeunes agriculteurs à démarrer. Un partenariat vital pour le secteur agricole en Haute-Garonne, qui connaît aujourd'hui une situation inquiétante : au début des années 90, le département comptait 120 installations agricoles par an, contre seulement 50 aujourd'hui, en raison de nombreux départs à la retraite et du manque criant de reprises d'exploitations.*

Favoriser l'installation des jeunes souhaitant consacrer leur vie à l'agriculture en Haute-Garonne : telle est la mission que se sont conjointement donnée le Crédit Agricole Toulouse 31, fidèle à son ancrage territorial, et les Jeunes Agriculteurs de Haute-Garonne. Le dispositif s'appuie notamment sur trois volets essentiels à l'accompagnement des futurs Jeunes Agriculteurs : une sensibilisation fine aux enjeux de la reprise ou de la création d'exploitation, grâce à l'intervention de Conseillers du Crédit Agricole Toulouse 31 spécialisés dans l'agriculture ; un soutien financier pour favoriser l'installation et la rentabilité de l'entreprise agricole, et un suivi personnalisé de la trajectoire des jeunes agriculteurs dans le long terme.

**Pour booster les jeunes et encourager l'installation agricole, les spécialistes « Agri » du Crédit Agricole Toulouse 31 participent aux actions de formation des Jeunes Agriculteurs :**

L'obtention du statut de Jeune Agriculteur s'obtient sous des conditions bien définies. Pour en bénéficier, il faut en effet être âgé de 18 à 35 ans, être titulaire d'un diplôme suffisant pour exercer l'activité d'exploitant agricole et avoir suivi un stage collectif d'une durée de 4 jours en Haute-Garonne. « *Ce stage collectif permet aux futurs Jeunes Agriculteurs de rencontrer les nombreux partenaires qui les accompagneront tout au long de leur vie professionnelle*, explique Patrick Jeanne, Chargé d'affaires agricoles à la Caisse régionale. *Il s'agit d'un moment déterminant pour la construction de leur projet* ». Les spécialistes du Crédit Agricole Toulouse 31 y détaillent notamment l'ensemble des outils mis en place par la Caisse pour favoriser le démarrage de

l'activité agricole. « A travers ce stage, nous les préparons notamment à l'élaboration du Plan de Développement de l'Exploitation agricole. Ce prévisionnel est vital pour les jeunes exploitants, car le statut de Jeune Agriculteur implique notamment qu'au terme de 5 ans d'exploitation, celui-ci puisse bénéficier d'un revenu égal au SMIC ».

Outre la participation active du Crédit Agricole Toulouse 31 au stage collectif, les Conseillers de la Caisse Régionale interviennent également au Forum de l'Installation organisé par les Jeunes Agriculteurs de la Haute Garonne. « Ce Forum s'adresse à des jeunes s'appêtant à passer leur brevet professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole, ou encore leur baccalauréat professionnel agricole. Des étudiants en Brevet de Technicien Supérieur, ou issus d'Ecoles d'ingénieurs viennent également nombreux, poursuit Patrick Jeanne. Nous y encourageons les jeunes à s'exprimer sur leurs projets d'activité, et leur donnons un cadre d'information précise pour les guider dans leur choix et les rassurer sur la période d'installation. Un suivi auprès d'un conseiller agricole en agence peut aussi être organisé ».

Le projet du Jeune Agriculteur doit être entériné par la Direction Départementale des Territoires afin qu'il puisse bénéficier des aides à l'installation, à savoir :

- Les prêts bonifiés à moyen terme, spécialement dédiés aux Jeunes Agriculteurs, qui permettent de financer la reprise d'une exploitation existante, la construction et l'aménagement de bâtiments, l'achat de matériel neuf. Le faible taux de ces prêts bonifiés (1 % en zone défavorisée) est permis par une prise en charge partielle des intérêts : Etat, Europe, Conseil Régional.
- La Dotation Jeune Agriculteur (DJA), qui est une dotation en capital attribuée par l'Etat, l'Europe et le Conseil Régional. D'un montant moyen de 18 000 €, elle permet au jeune agriculteur de vivre plus sereinement son installation.

### **Favoriser l'installation, préfinancer la dotation Jeune Agriculteur, faciliter l'achat de foncier : un partenariat, 3 ambitions clés pour le Crédit Agricole Toulouse 31**

**Distribuer les prêts bonifiés :** Après étude du projet d'installation, La Caisse Régionale met en place les prêts bonifiés. Elle apporte son expertise financière pour en définir le montant, la durée et la périodicité en collaboration avec le client.

**Préfinancer 80 % de la dotation en capital fournie par l'Etat et l'Europe :** Une fois l'installation effective, la dotation est mise en paiement. Il existe néanmoins un délai entre le moment où cette dotation est mise en paiement et son versement. « Or, entre temps, le Jeune Agriculteur a un besoin vital de trésorerie, indique Patrick Jeanne. Pour l'aider à s'installer, la Caisse régionale offre une possibilité de prêt à taux préférentiel durant un an, que le jeune exploitant s'engage à rembourser une fois la dotation versée ».

**Accorder un prêt spécial à l'installation et favoriser l'acquisition de foncier :** Aujourd'hui, seulement 2 à 3 exploitations agricoles sur 5 sont reprises par de jeunes agriculteurs, essentiellement en raison d'un manque de capital. Grâce au Prêt Spécifique à l'Installation du Crédit Agricole Toulouse 31 (PSI), la Caisse régionale peut accorder, sur une durée de 15 ans maximum, jusqu'à 200 000 euros de prêt au prix coûtant du marché financier. Un coup de pouce conséquent pour acheter du matériel d'occasion ou du foncier. Des mesures spécifiques d'aide à l'acquisition de foncier sont aussi proposées. Dans le cas de plus en plus fréquent des agriculteurs dits « hors cadre familial », qui s'installent sur des terres

*Le Crédit Agricole Toulouse 31 remet également à chaque jeune agriculteur un chéquier spécial « Installation ». Celui-ci lui permet notamment de bénéficier de réductions et d'avantages financiers spécifiques sur certains services bancaires délivrés par la Caisse régionale.*

n'appartenant pas à leur famille, le Crédit Agricole Toulouse 31 met également en place un dispositif de portage foncier d'une durée comprise entre 5 et 10 ans, avec le concours de la Région Midi-Pyrénées et de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural). Dans le cadre de ce partenariat, le foncier est financé par le Crédit Agricole Toulouse 31 et la SAFER et mis à la disposition du jeune agriculteur, afin de différer l'acquisition du foncier après le remboursement des prêts afférents aux investissements en équipements et en bâtiments.

#### **Accompagner chaque jeune agriculteur dans la gestion économique et financière de son exploitation:**

Le Crédit Agricole Toulouse 31 déploie sur l'ensemble de son territoire 15 conseillers spécialisés en agriculture répartis sur 6 agences Professionnels et Agriculteurs. Dans le cadre du partenariat signé avec les Jeunes Agriculteurs de Haute-Garonne, la Caisse régionale s'engage à fournir un suivi-conseil individualisé à chaque jeune exploitant à chaque étape clé de la vie de son exploitation : au moment de son installation, d'une part, puis une fois par an, pendant trois ans. *« Lors de ces entretiens, réalisés entre le jeune agriculteur, le comptable et le conseiller bancaire, un bilan est réalisé pour vérifier que l'activité du jeune exploitant est bien en phase avec les prévisions déjà établies. Cette rencontre nous permet aussi de préparer l'avenir de l'exploitation »*, achève Patrick Jeanne.

**Yvon Malard, Directeur général du Crédit Agricole Toulouse 31**, se félicite de la reconduction de ce partenariat signé avec les Jeunes Agriculteurs de la Haute Garonne : *« Le Crédit Agricole Toulouse 31 a toujours été très soucieux et très attentif à l'accompagnement des jeunes agriculteurs. En effet, il sait que l'enjeu fondamental du territoire repose sur le renouvellement des générations indispensable au maintien du dynamisme de notre agriculture, surtout aujourd'hui, au moment de la réforme de la PAC qui sera effective en 2015 »*.

Une même satisfaction partagée par **Marie Blandine Doazan, Présidente des Jeunes Agriculteurs de Haute-Garonne**, qui souligne « l'importance économique de l'agriculture pour la prospérité du département », et rappelle qu'aujourd'hui, *« un agriculteur en exercice génère 5 emplois en amont ou en aval de sa production agricole. Un dynamisme qui passe aussi par une forte tendance à l'innovation pour répondre aux nouveaux défis alimentaires et sociétaux »*.



## A propos de CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 31

*Premier partenaire de l'économie départementale, le Crédit Agricole Toulouse 31 apporte ses services à un tiers des habitants et entreprises en Haute-Garonne. ETI coopérative, leader en banque assurance et immobilier, la Caisse régionale offre à ses 440 000 clients l'accès au plus important réseau du territoire, avec 128 agences dédiées aux Particuliers, Professionnels, Patrimoniaux et Collectivités locales, ainsi que 14 agences immobilières.*

*Entreprise coopérative dont l'organisation décentralisée repose sur 46 caisses locales, 585 administrateurs et 140 000 sociétaires, le Crédit Agricole Toulouse 31 soutient le développement économique départemental de manière responsable, engagée et solidaire.*

*Fort de sa solidité financière (62 M€ de résultat net et plus d'1Md€ de fonds propres en 2013) la caisse régionale investit et innove en continu, en développant des services inédits utiles à ses clients, qui en font une banque de référence sur son territoire. Acteur majeur de l'emploi local, elle réunit 1398 salariés, dont les deux tiers au sein de ses agences de proximité.*